



REGIONAUX DE CROSS FSCT

SAMEDI 07 FEVRIER 2026

SAINT ROMAIN DE COLBOSC

PARC ECO NORMANDIE

OUVERT A TOUS





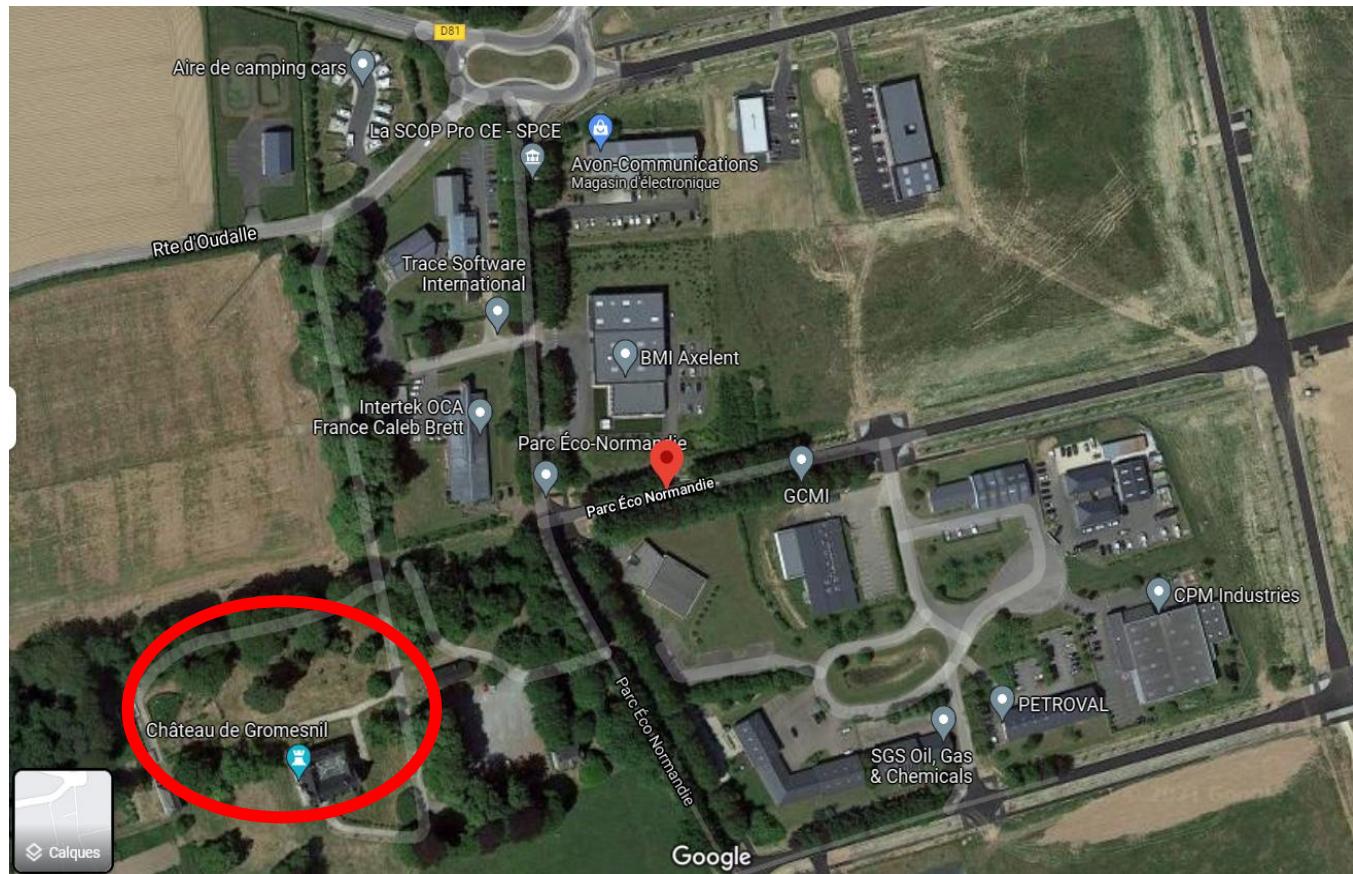
PROGRAMME REGIONAUX CROSS

FSGT

SAMEDI 07 FEVRIER 2026



N° COURSES	HORAIRES	CATEGORIES	DISTANCES	DETAIL BOUCLES
1	13h30	Marcheurs	4000 M	2 grandes boucles
2	14h15	Ecole Athlétisme	880 M	1 très petite boucle
3	14h30	Poussins	1400 M	1 moyenne boucle
4	14h45	Benjamins Filles/Garçons & Minimes Filles	2400 M	1 petite boucle & 1 moyenne boucle
5	15h00	Minimes Garçons - Cadettes Cadets – Juniors F. – SEF V1F à V8F	3400 M 4400 M	1 moyenne & 1 GB 1 petite+ 1 moyenne + 1 GB
6	15h30	Juniors hommes & Hommes VH3 à VH8	6000 M	3 GB
7	16h00	Séniors 1 et 2 - Hommes VH1 et VH2	8000 M	4 GB



Bienvenue aux Régionaux de Cross FSGT – Château de Gromesnil

Le **GACCSR** et l'ensemble de ses adhérents sont très heureux de vous accueillir sur le magnifique site du **Château de Gromesnil**.

Pour la troisième fois, les Régionaux se dérouleront dans ce cadre naturel exceptionnel : un espace verdoyant où chacun, jeunes, femmes et hommes, donnera le meilleur de lui-même.

Nous adressons nos remerciements à :

- Toute l'équipe bénévole du club,
 - La Communauté Urbaine, pour la mise à disposition du parc, du matériel et des structures,
 - Le Comité FSGT 76 Le Havre, en particulier **Madame Nicole DELAMARE**
 - Madame Clotilde EUDIER, Maire de Saint-Romain pour l'arrêté de sécurité des voies routières du parc Éco-Normandie.
-

Qualification aux Championnats de France

La participation à un cross FSGT (départemental ou régional) permettra aux athlètes titulaires d'une licence FSGT d'être **qualifiés pour les Championnats de France FSGT de Cross-Country**, qui se dérouleront au **Haras du Pin le 22 février 2026**.

Récompenses

Récompenses LICENCIES FSGT

Conformes à la réglementation fédérale 2025–2026. Médaille OR - ARGENT - BRONZE à chacun des trois premiers (ères) de chaque catégorie d'âge. La première équipe de chaque catégorie sera récompensée.

Hors championnat (licenciés FFA ou non licenciés)

- Coupe aux **3 premiers hommes scratch** non licenciés
 - Coupe aux **3 premières femmes scratch** non licenciées
-

Engagement & Réglementation FSGT

- Les participants doivent être **licenciés FSGT**, licence 2025–2026 validée, pour être classés.
 - Les **non licenciés** devront présenter un **PPS** ou un **certificat médical**.
 - Les licenciés **FFA** seront classés en **non licenciés FSGT**.
 - Les jeunes de **moins de 18 ans** non licenciés devront fournir une **autorisation parentale**.
 - Ce championnat régional de cross nécessite le port d'un dossard de catégorie à épingler dans le dos : il est de la responsabilité des clubs et des athlètes de vérifier AVANT le démarrage de la compétition la catégorie et obligatoire de le porter de manière lisible sous peine de disqualification.
 - Attention chaque inscription à un championnat comporte une date limite d'inscription à respecter.
-

Informations pratiques

1. Accueil

Retrait des dossards à la charreterie sur le côté du Château de Gromesnil.

2. Sécurité

Un poste de secours sera présent sur place.

3. Vestiaires

Vestiaires (tentes ou barnums) et toilettes disponibles dans le parc.

4. Buvette

Boissons, gâteaux, friandises.

5. Collation offerte

Une boisson chaude et un gâteau seront remis à chaque participant à l'arrivée.

6. Parking

Aire de parking devant le château et sur les allées du parc.

Interdiction de stationner sur les parkings des entreprises.

7. Autres

Espace prévu pour les tentes des clubs.

Un barnum vestiaire hommes et un barnum vestiaire femmes

Pas de douche.

Inscriptions

Les clubs doivent envoyer leurs inscriptions **par mail** à :

 **patriciabrd76@gmail.com**

à l'aide du fichier joint.

 **Date limite : 02/02/2026**

 **Ordre du chèque : GACCSR ou Virement : CAISSE EPARGNE IBAN FR76 1142 5009 0008 0435 4756 866
BIC CEPAFRPP142**

Renseignements

 **Patricia BROUARD : 06 13 81 80 47**

Adresse du site

Parc Éco-Normandie – 76430 Saint-Romain-de-Colbosc



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

CLUB

TOTAL INSCRIPTIONS _____ €

Prix licenciés FSGT : 3,50€ Joindre copie licences

Prix non licenciés FSGT (FFA ou non licencié) Joindre copie licence ou certificat médical : **5€**

Prix enfants (jusqu'à Minimes inclus) : **2€** Joindre copie licence ou autorisation parentale

ORDRE CHEQUE : GACCSR ou Virement CAISSE EPARGNE IBAN FR76 1142 5009 0008 0435 4756 866

BIC CEPAFRPP142